

5. Correspondance

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

Le jeudi 13 juillet, toute l'île de Montréal a reçu une quantité historique de pluie en un laps de temps extrêmement court. En conséquence, les réseaux d'égouts de toute l'île ont été débordés, y compris celui de Montréal-Ouest, et de nombreux sous-sols ont été inondés dans toute la ville. Cette situation a également causé de nombreux autres problèmes non liés aux égouts (par exemple, l'escalier entre Courtney et Ronald Drive a été presque détruit). Aux premières heures du vendredi matin, une inondation majeure s'est produite sur Brock Sud, entre Broughton et Avon. Après que le service des incendies, le service de police et le service des travaux publics aient évalué la vitesse et l'étendue de l'inondation, il est apparu que la conduite n'était pas l'une des conduites d'eau locales de 4 pouces, mais plutôt une conduite de 14 pouces de la Ville de Montréal qui longe Broughton. La ville a appelé un numéro de contact et a demandé qu'un plombier de Montréal soit dépêché pour fermer les vannes. Lorsque son plombier est arrivé, il a refusé de toucher à la vanne parce qu'il n'était autorisé à travailler que sur des tuyaux de 10" ou moins. La ville de Montréal est également préoccupée par le traitement de tuyaux de cette taille et a donc délégué ce travail à une entreprise externe spécialisée. La ville a envoyé un contingent complet d'employés des travaux publics sur place vendredi matin pour nettoyer autant que possible les dégâts dans les rues. Au début, les communications se sont faites résident par résident. Mardi, à la suite d'une lettre collective reçue des résidents de Brock South, la Ville a commencé à communiquer par courriel avec l'ensemble du groupe. Cette première communication indiquait clairement que le tuyau appartenait à Montréal, qui était responsable de sa réparation. L'entrepreneur spécialisé était sur place mardi. La ville a également indiqué qu'elle veillerait à ce que le ramassage des ordures et le recyclage se poursuivent normalement. Des ramassages spéciaux ont été lancés dans toute la ville pour enlever les gros débris. Dès que la balayeuse a été réparée, elle a été envoyée à Brock pour effectuer plusieurs passages jusqu'à ce que le niveau de limon dans les rues se soit normalisé. Des résidents ont pensé que la Ville avait refusé de fermer son tuyau et que cela aurait pu être évité. La réalité est qu'elle n'était pas autorisée à toucher au réseau de Montréal. La fermeture d'une conduite de cette taille a des répercussions très éloignées de cette ville. Les variations de pression de l'eau auraient pu causer de multiples bris ailleurs et affecter la qualité de l'eau. C'est pourquoi il existe des procédures avant la fermeture d'une telle canalisation. Mais après quelques heures d'attente pour que Montréal envoie les personnes appropriées sur place pour fermer la conduite, compte tenu de la quantité d'eau qui s'accumulait dans ce pâté de maisons, la Ville a pris le risque de la fermer quand même. Les conseillers Small-Pennefather et Feeney sont venus à Brock South mardi 18 et ont aidé à transmettre les préoccupations des résidents à l'équipe de la ville afin d'agir plus efficacement. Montréal Ouest est depuis en contact avec l'équipe administrative et politique de la ville de Montréal pour s'assurer que les réponses reçues et les interventions qui doivent être entreprises sont mises en œuvre rapidement et de manière sécurisée afin de minimiser les problèmes futurs. En termes de responsabilité, les résidents ont été informés qu'ils disposaient d'un délai de 15 jours à compter de la date des dommages pour déposer leur demande d'indemnisation. De même, Montréal a été informée que la ville fera de même. Par ailleurs, l'entrepreneur commencera les travaux de démantèlement de l'aréna dans les prochains jours. Les premières étapes consisteront à amener les remorques sur le terrain Hodgson et à commencer à sécuriser la zone. La ville organisera une réunion virtuelle avec les résidents de Bedbrook et de la zone adjacente à Hodgson Field pour les informer du calendrier des travaux proposés.

7. Rapport des Conseillers

a) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

b) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

c) Siège Numéro 1

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

d) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

8. Première période de questions du public

À 20h30, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises en ligne furent également répondues.

1. Harold Knowles

Il nota qu'un stationnement est en construction pour les employés de la Ville sur le terrain de baseball au bout de la rue Percival. Il demanda s'il sera temporaire ou permanent et combien de voitures il pourra contenir. Il s'est également plaint d'un nid-de-poule à l'angle de Westminster et de Sherbrooke, ainsi que d'autres nids-de-poule. Il a noté que l'infrastructure dans ce secteur n'a pas été refaite depuis longtemps.

2. Danièle Lemieux

Elle demanda pourquoi la Ville a attendu jusqu'à 6 h le 14 juillet pour fermer la vanne de l'aqueduc sur Brock Sud alors qu'il y avait un énorme bris d'aqueduc. Elle souhaite aussi savoir si la Ville rencontrera les résidents de Brock Sud dont les maisons ont été inondées.

3. James Mullaly

Il souhaite savoir combien de temps il faut pour obtenir un permis d'abattage d'arbre qui a été jugé nécessaire dans le cadre des travaux de réparation à la suite de la rupture de la conduite d'eau. En se référant à l'exemple du gouffre au coin de Westminster et Sherbrooke, il a également demandé ce qui est nécessaire pour justifier des travaux de réhabilitation sur une rue donnée et quand cela deviendra une priorité, en particulier sur Brock Sud.

4. Valerie Favre

Elle demanda s'il y aura une réunion avec les résidents de Brock Sud qui ont subi des dommages à la suite de la rupture d'eau. Elle demanda également pourquoi la ville n'a qu'un seul plombier en cas d'urgence. Elle souhaite savoir si les fondations des rues devront être réparées après une telle inondation et si le Service d'incendie de Montréal est également responsable de Montréal-Ouest, car certains des pompiers semblaient en douter ce soir-là.

5. Daniel Markuze

En se référant à la présence de cônes orange au milieu de Westminster et Northview, il demanda quand ces zones seront réparées. Il s'est plaint des escaliers en ciment et de la rampe d'accès devant la pharmacie Budning, qui l'ont fait trébucher.

6. Pascal Blais

En référence à l'inondation du 13 juillet, il mentionna que, lorsqu'il a acheté sa maison en 2017 sur Brock Sud, on lui a dit que la rue serait refaite. Il ajouta que ce serait logique puisqu'elle est centenaire selon ses connaissances.

7. Guillaume Chiavassa

Il demanda quand on saura si Brock Sud est sur la liste des priorités pour la réfection des infrastructures. Constatant qu'il y a un nouveau gouffre suite au bris de la conduite d'eau de l'agglomération, il demanda si cela pourrait être un facteur rendant plus urgente la réfection de cette rue, puisque cela démontre que les fondations sont endommagées.

8. James Broden

Concernant les interventions de la Ville et de Montréal suite au bris d'aqueduc du 14 juillet, il demanda pourquoi le plombier a attendu jusqu'à 4h30 avant de fermer la valve.

9. Julian Mazzone

Il félicita la collaboration de la Ville, du CP et d'EXO pour l'amélioration de la traverse Sherbrooke/Westminster. Il remercia également les équipes des loisirs, de la piscine et du camp de la Ville pour leur travail au fil des décennies, alors que la saison de l'aréna actuel tire à sa fin avant la construction d'un nouvel aréna. Il demanda à la Ville de conserver l'affiche indiquant " patinoire de la Légion " pour l'installer dans la nouvelle installation en guise de rappel. Il demanda également si l'aréna sera ouvert le dernier jour de la piscine, afin de permettre aux gens de se promener une dernière fois dans l'installation.

10. Frank Opolko

Il demanda si la construction du bâtiment sur Westminster, en face de l'hôtel de ville, sera terminée à temps.

11. Donna McLaughlin

Elle mentionna que le parc canin est complètement délabré. Elle souhaite connaître la raison de cette négligence.

12. Ania Barnes

Elle demanda comment on peut se débarrasser des climatiseurs et des appareils électroniques défectueux.

**13. Suzanne Levitz
Julie Forman**

Elles mentionnèrent que le parc canin temporaire en hiver est très apprécié. Si la construction du nouveau centre de loisirs rend difficile son installation à l'endroit habituel, elles demandèrent s'il était possible de le déplacer à un autre endroit à proximité.

14. Jamie Coblentz

Il demanda si la Ville pourrait délimiter des espaces de stationnement près du site de construction de l'aréna pour les résidents qui ont un permis de stationnement, de préférence en attribuant aux résidents de chaque côté de maisons une zone près de leur domicile afin de s'assurer qu'il y a suffisamment d'espaces disponibles. Il demande également que les camions qui desservent le site soient acheminés sur Bedbrook et Nelson.

**15. Julie Forman
Eliane Rouben**

Elles constatèrent que, depuis que les feux de circulation ne fonctionnent plus à l'angle d'Avon et de Westminster, la traversée est dangereuse pour les enfants qui reviennent de l'école en autobus (plusieurs conducteurs ne respectent pas la priorité des piétons notamment). Elles demandèrent ce qui peut être fait pour assurer la sécurité des piétons, si les feux de circulation ne sont pas réparés prochainement.

16. Valmar Kurol

Il nota que, pour la première fois cet été, plusieurs trains-citernes ont traversé Westminster. Il demanda si la ville était au courant de ce qu'ils transportent. Il demanda également comment seront calculées les taxes spéciales sur la nouvelle patinoire.

**17. Matthew Sherrard
Jennifer Melnick**

Comme les ralentisseurs sur Ballantyne Sud et Brock Sud en dessous d'Avon ont été enlevés au début de l'été, ils demandèrent quand ils seront remplacés. Ceux-ci sont importants pour ralentir la circulation dans cette zone où il y a beaucoup de jeunes enfants.

18. Maureen McCormick

Elle était d'avis qu'il est clair que l'infrastructure de la ville et de Montréal ne peut pas supporter et gérer les pluies abondantes qui tombent sur une courte période. Elle mentionna, qu'étant donné que le projet du nouveau centre récréatif ira bientôt de l'avant, il y aura beaucoup de pelleteuses et de machinerie lourde pour une période prolongée. Elle demanda à la ville d'évaluer l'opportunité que cela représente d'envisager une sorte de réservoir sous le terrain adjacent. Elle demanda également quel travail a été entrepris pour assurer le financement des améliorations de l'infrastructure.

19. Robert Barnes

Il félicita le maire et le conseil municipal qui ont permis au nouveau centre de loisirs de franchir cette étape importante. Il remarqua que toute démolition de cette ampleur entraînera le déplacement de rongeurs qui chercheront à s'installer dans les structures voisines. Il demanda une confirmation que l'extermination est une caractéristique majeure de la préparation actuelle de la démolition.

20. Norbert Bedoucha

Considérant que 42% des votants au référendum étaient contre la nouvelle arène, il demanda comment ils peuvent être représentés au Conseil, puisque ses membres sont tous en faveur de ce projet. Il se plaint également que la circulation dans le secteur de Westminster entre Curzon et Avon est un désastre. Il demanda au Conseil de tendre la main à Notre-Dame-de-Grâce, Côte Saint-Luc et Lachine pour essayer de trouver une solution à l'utilisation par ces municipalités des routes de Montréal-Ouest comme voie de circulation vers et depuis les autoroutes.

**21. Lea Anne Hogan
Peter Cooney**

Ils déclarèrent que les voitures de police roulent à grande vitesse sur Westminster et Avon lorsqu'elles répondent à des appels. Ils demandèrent si l'on peut faire quelque chose pour qu'elles ralentissent, en particulier dans la section allant de Curzon à Avon, et à l'angle de Brock et d'Avon. Ils notèrent qu'il y a des personnes handicapées et des aveugles qui traversent cette intersection et que Westminster est un tronçon très fréquenté par les piétons, avec de nombreux passages pour piétons, la circulation des trains et de nombreux étudiants.

**22. Jennifer Melnick
Merle Mcphail**

Ils mentionnèrent qu'il y a un couvercle d'égout ouvert à l'angle d'Avon et de Ballantyne Sud. Après plusieurs appels, ils souhaitèrent savoir s'il y a un problème avec l'égout, car il a été laissé ouvert souvent depuis l'automne dernier.

23. Paul Kenton

Il souhaite connaître le taux d'intérêt du prêt pour la construction du nouveau centre récréatif. Il espère que la ville séparera et détaillera tous les coûts de ce projet. Il demanda également quand la liste des contrats de plus de 25 000 \$ en 2022 sera affichée sur le site Web de la Ville.

24. Farah Issa

Elle demanda quand la Ville verra à débroussailler le trottoir de la rue Avon au sud de Westminster afin que les piétons puissent marcher en toute sécurité sans s'engager dans la circulation. Elle nota également que certains feux de circulation étaient tombés. Le même problème se pose sur le trottoir de Ronald Drive où des plantes envahissantes empêchent les piétons de marcher.

25. Brian Benedetti

Suite à l'inondation du 14 juillet sur Brock Sud due à la rupture d'une conduite d'eau principale, il déclara que onze ménages ayant subi d'importants dommages ont conjointement et solidairement déposé des réclamations auprès de la Ville de Montréal qui est propriétaire de la conduite et de la Ville de Montréal-Ouest sur le territoire de laquelle la conduite repose. Il demanda à la ville de prendre des mesures pour appuyer la demande d'indemnisation des citoyens de Brock Sud et d'établir la responsabilité dans cette affaire.

26. Stan Carny

Étant donné que le nouveau règlement sur les souffleurs de feuilles entrera en vigueur le 1er novembre 2023, il demanda si l'interdiction des souffleurs à essence s'applique uniquement aux résidents ou également aux jardiniers et aux paysagistes. Il souhaite également savoir s'il y aura un délai de grâce.

La première période de questions prit fin à 21h35.

9. Contrats et Greffe

a) Entente avec la SPCA de Montréal

ATTENDU que la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) de Montréal dispense une gamme de services portant sur les animaux domestiques et sauvages, lesquels peuvent appuyer la mission des villes en matière de sécurité publique ;

ATTENDU que la SPCA offre de tels services à plusieurs arrondissements et municipalités sur l'Île de Montréal;

ATTENDU que la SPCA de Montréal a proposé la conclusion d'une entente avec la Ville de Montréal-Ouest pour établir leurs droits et obligations respectifs à cet égard;

ATTENDU que les dispositions de cette entente ont été revues et discutées entre les deux parties;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que l'entente proposée, suite à ces discussions avec la SPCA de Montréal, soit approuvée pour les années 2023 et 2024.
- 2) Que le coût pour les services de la SPCA soit de 7 392,00 annuellement, sujet à une indexation suivant l'indice des prix à la consommation de Montréal en janvier 2024.
- 3) Que la Directrice générale par intérim soit autorisée à signer ladite entente au nom de la Ville.
- 4) Que les dépenses engagées conformément à cette entente soient imputées au poste budgétaire 02-290-00-499.

Adoptée à l'unanimité.
20230828-004

b) Reconnaissance du Réseau intergénérationnel de Montréal Centre-Ouest (WIN) comme organisme résident à but non lucratif

ATTENDU que la Ville participe à un regroupement provincial, chapeauté par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), dont le but est d'obtenir des couvertures d'assurance abordables pour les organismes à but non lucratif (OBNL) dont les activités prennent place sur le territoire des municipalités membres de ce regroupement;

ATTENDU que ce programme d'assurance est distinct des couvertures d'assurance que la Ville se procure pour ses besoins, de sorte que l'expérience des OBNL participants n'a pas d'impact sur son dossier et ses primes;

ATTENDU que le Réseau intergénérationnel WIN (WIN) est un OBNL ayant son siège à Montréal-Ouest, et souhaite s'inscrire au programme d'assurance de l'UMQ;

ATTENDU que cet OBNL qui existe informellement depuis 2017 et s'est incorporé en 2023 dessert également le secteur de Notre-Dame-de-Grâce et les environs;

ATTENDU que le but qu'il poursuit est de faciliter la collaboration et le partage de ressources entre partenaires communautaires pour favoriser la création de programmes novateurs créant des liens constructifs entre les aînés et les jeunes;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville reconnaisse WIN à titre d'organisme résident à Montréal-Ouest, dans l'unique but de lui permettre de s'inscrire au programme de l'UMQ pour les OBNL.

2) Que cette reconnaissance n'implique aucun autre bénéfice pour WIN ni aucun engagement de la Ville à son endroit, étant entendu que ledit OBNL, entre autres, doit lui-même payer les primes et se conformer aux obligations qui découlent du programme de l'UMQ.

Adoptée à l'unanimité.
20230828-005

c) Amendement à la résolution # 20230130-004 (M. Clifford Jordan)

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que le dispositif de la résolution #20230130-004 soit remplacé par le suivant:

“Que la Ville de Montréal-Ouest verse un montant de 2 000\$ à la campagne de socio-financement GoFundMe “Medic In Distress! - Helping Clifford Jordan”.”

Adoptée à l'unanimité.
20230828-006

d) Disposition d'articles de loisirs usagés

ATTENDU que la démolition prochaine et le projet de reconstruction du centre récréatif rendent nécessaire la confection d'un inventaire des biens à conserver pour les besoins du nouveau centre et de ceux dont il conviendrait plutôt de disposer;

ATTENDU que le Coordonnateur aux loisirs a dressé une liste d'articles usagés, et validé avec la Trésorière qu'aucun de ceux-ci ne peut être estimé valoir plus de 200\$;

ATTENDU qu'il apparaît préférable dans ces conditions de s'en départir sans s'astreindre aux formalités administratives, dont le coût excéderait le produit de la vente desdits biens;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que la Directrice générale soit autorisée à organiser, publiciser, fixer les conditions de la vente des articles mentionnés au préambule de la présente résolution, et à décider lesquels pourront être donnés, jetés ou détruits s'il n'apparaît pas qu'il y ait d'acheteur intéressé.

Adoptée à l'unanimité.
20230828-007

10. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 24 juin au 25 août 2023

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 24 juin au 25 août 2023 totalisant 1 491 371.05 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.
20230828-008

b) Délégation de pouvoirs pour les mois de juillet et août 2023

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour les mois de juillet et août 2023.

Adoptée à l'unanimité.
20230828-009

11. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 23 août 2023.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
19 Garden	Remplacement des garde-corps de l'escalier avant;
78 Percival	Remplacement des fascias, gouttières et soffites;
45 Westminster S.	Remplacement du revêtement extérieur en métal de la mezzanine pour la nouvelle construction.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
45 Ainslie	Remplacement d'une fenêtre par deux fenêtres, remplacement d'une porte et des fenêtres latérales par une porte et enlèvement de l'auvent au-dessus, installation d'un puit de lumière;
45 Westminster S.	Remplacement de la brique proposée pour la nouvelle construction.

Adoptée à l'unanimité.
20230828-010

12. Travaux publics

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

14. Nominations

a) Nomination d'un contremaître

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que M. Christopher Baumel soit nommé au poste de contremaître à compter du 5 septembre 2023 sujet à une probation de six mois.

Adoptée à l'unanimité.
#20230828-011

15. Dépôt de documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

17. Seconde période de questions du public

À 21h50, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Brian Benedetti demanda s'il pouvait avoir une copie du rapport du maire.

18. Levée de la séance

À 21h54, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20230828-012

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20230828*